

CIIE^{MC} de B2B Banque

Description du produit

Intitulé du compte	Compte d'investissement à intérêt élevé de B2B Banque
Disponibilité pour les non-résidents	Offert uniquement aux résidents canadiens
Devise	Dollars canadiens seulement
Caractéristiques du compte	Nombre illimité d'opérations dépôts et retraits — uniquement par l'intermédiaire de FundSERV (Aucun retrait par guichet automatique bancaire ; aucun paiement direct Interac) ¹ Aucun chèque Aucun paiement de factures
Admissibilité à la SADC ²	Oui
Montant minimal pour les opérations d'achat	1 \$
Montant maximal pour les opérations d'achat	5 000 000 \$
Valeur unitaire	1 \$
Taux d'intérêt	Consultez les taux d'intérêt actuels affichés ³ sur le site b2bbanque.com ou les personnes qui sont abonnées à CANNEX Financial Exchanges Ltd.
Calcul de intérêt	L'intérêt est calculé chaque jour sur le solde de clôture et versé chaque mois.
Versement de l'intérêt	L'intérêt est porté au crédit du compte du déposant sous forme de distributions réinvesties (réglage par défaut). Les clients peuvent choisir que leur intérêt soit versé en espèces, mais dans ce cas, ils ne pourront bénéficier de sa capitalisation.
Taille maximale du compte	5 000 000 \$
Rémunération du conseiller (commissions de suivi)	Série A : 25 pb chaque année, calculée sur le solde de clôture quotidien et versée chaque mois au concessionnaire ⁴ . Série F : Aucune rémunération n'est versée.
Exigence du courtier	Doit avoir accès à la messagerie de règlements nets de FundSERV
Codes FundSERV	Série A : BTB 100 Série F : BTB 101
Heure de clôture des opérations quotidiennes	16 h HE [clôture du marché]
Règlement	Le jour ouvrable suivant la date de transaction (T + 1) dans le cas des achats et rachats.
Transferts	De la série A à la série F ; de la série F à la série A
Type de compte	Comptes tenus par un courtier, un prête — nom ou un intermédiaire. Les comptes ne peuvent pas être tenus par les clients.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez composer le **1.866.884.9407** ou visiter le site b2bbanque.com.

¹La Banque Laurentienne du Canada est une utilisatrice autorisée de la marque ²B2B Banque est membre de la SADC. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la garantie de la SADC, veuillez visiter le site b2bbanque.com. Vous pourrez y télécharger la brochure *Protection de vos dépôts* de la SADC. ³Les taux indiqués peuvent être modifiés à tout moment et sans préavis. ⁴B2B Banque peut modifier la rémunération sans préavis et à tout moment. B2B Banque est une filiale à part entière de la Banque Laurentienne du Canada. B2B Banque n'offre aucun conseil de placement aux particuliers ou aux conseillers. B2B Banque n'appuie et n'encourage aucun programme ou stratégie d'investissement. Le CIIE de B2B Banque est offert exclusivement par l'entremise de conseillers financiers accrédités ayant conclu une entente de distribution avec B2B Banque. CIIE^{MC} de B2B Banque est une marque de commerce de B2B Banque. ⁵B2B BANQUE est une marque de commerce enregistrée au nom de B2B Banque.